

Rencontre avec le pat

LES INVITÉS DU JOUR

Pour cette première journée, nous avons choisi un panel représentatif de la diversité de notre canton.



→ **BÉATRICE DUC**
Assistante de direction à l'Etat du Valais, Vétroz

J'ai trouvé cette discussion très instructive. Je salue le courage de Monsieur Boyer, après les annonces d'augmentation de primes d'assurance maladie, de se prêter à ce jeu. C'est quelqu'un de très accessible et très humble. En même temps, on comprend bien qu'il ne peut pas faire de miracles, même si on aimerait tous moins payer d'assurance maladie. Il en est conscient et j'espère qu'ils vont travailler avec les autres prestataires et les politiques pour trouver des solutions à moyen et long termes.



→ **ALBERT HASANOVIC**
Membre de la direction générale de CVDP,

Commerce valaisain de proximité, Conthey
J'ai trouvé cette discussion très franche. Thomas Boyer est quelqu'un qui dit les choses comme elles sont et qui répond de manière constructive. On comprend bien que la situation est aussi compliquée pour les assurances maladie après les annonces d'augmentation de primes. Toutes les questions posées ont trouvé des réponses concrètes, selon moi. Au final, le temps investi ce matin pour cette rencontre est du temps bien investi.

→ **FABIENNE GUINNARD**
Retraitée, Martigny



Je trouve que mettre un grand patron à disposition du grand public est une bonne chose. Thomas Boyer est quelqu'un dans la force de l'âge qui assume sa fonction. Il a répondu aux questions, même si toutes les interrogations n'ont pas forcément de réponse quand il s'agit de thématiques comme celle de la réduction des coûts de la santé, ou quand on évoque des cas particuliers. Au final, je l'ai trouvé très bon dans cet exercice.



L'échange s'est prolongé dans les travées de la Foire du Valais et au stand du «Nouvelliste».

FOIRE DU VALAIS Des lecteurs du «Nouvelliste» ont rencontré Thomas Boyer, CEO du Groupe Mutuel, dans le cadre du Comptoir. Forcément, la discussion s'est focalisée sur la hausse des primes des caisses maladie.

PAR [PATRICK.FERRARI@LENOUVELLISTE.CH](mailto:patrick.ferrari@lenouvelliste.ch)
PHOTOS [SACHA.BITTEL@LENOUVELLISTE.CH](mailto:sacha.bittel@lenouvelliste.ch)

Dans le cadre de la Foire du Valais, «Le Nouvelliste» invite ses lecteurs à rencontrer des personnalités. Lundi, Thomas Boyer, CEO du Groupe Mutuel, s'est prêté au jeu. Morceaux choisis.

Encore une augmentation des primes pour 2023 et on voit toujours les médecins, les entreprises pharmaceutiques, les assureurs et les politiques se renvoyer la balle quant aux responsables de cette hausse. Ne faudrait-il pas plutôt que chacun joue son rôle pour trouver des pistes d'économies?

Il faut effectivement que l'ensemble des acteurs se mettent autour de la table. Et je suis le premier à le dire. Comme vous, je constate que nous avons un système de qualité en Suisse, mais qui coûte très cher. On peut assumer qu'il soit un peu plus coûteux qu'ailleurs, mais derrière cette situation, il y a tout un tas d'inefficiences et d'intérêts particuliers qui contribuent à cette cherté. On doit en sortir.

Chaque acteur a bien entendu sa part de responsabilité et il faut arriver à des solutions de compromis. L'idée n'est pas de jeter la pierre aux politiques,

mais il faut tout de même relever que des discussions ont lieu depuis des années au Parlement quant à des pistes d'amélioration et qu'elles n'avancent pas.

Pourquoi?

D'abord parce que ces dossiers sont très complexes. Mais prenons l'exemple du financement uniforme des hôpitaux. Sans entrer dans le détail, aujourd'hui, les assureurs maladie cofinancent avec les cantons quand un patient est à l'hôpital en stationnaire, alors qu'en ambulatoire, seule l'assurance paie.

Ce qu'on veut avec la réforme de loi qui est sur la table du Parlement, c'est un rééquilibrage. Dès le moment où on pousse vers l'ambulatoire, l'Etat doit prendre sa part, sinon, ce n'est que le payeur de prime qui paie.

Et toujours pas de solution?

Elle est en discussion depuis plus de dix ans et ce point contribue à la hausse des primes chaque année. C'est la même chose pour la question des prix des médicaments par exemple.

D'ailleurs, s'il y a un côté positif dans l'annonce de ces hausses de primes, c'est le retour

«Il y a tout un tas d'inefficiences et d'intérêts particuliers qui contribuent à la cherté du système de santé suisse.»

en force de ce débat sur le devant de la scène depuis quelques jours. Evidemment que ce n'est pas juste que les médicaments coûtent beaucoup plus cher en Suisse et qu'on ait moins de génériques. Mais il y a tout un problème d'incitatifs.

Personne n'a intérêt à prescrire un générique, car il génère moins de marge pour différents acteurs de la santé.

Il faut donc les imposer?

Au minimum, il faut limiter les incitatifs. Il n'y a pas de raison qu'un pharmacien, par exemple, gagne plus avec un médicament breveté qu'avec un générique. Je ne suis pas pour les obligations car, en général, elles ont des effets pervers qu'on ne voit pas immédiatement.

Mais le constat est là. En Suisse, la proportion de médicaments génériques est extrê-

mement faible, sans compter qu'ils coûtent beaucoup plus cher. Les génériques représentent à peu près 37% des médicaments prescrits chez nous, contre plus de 50% en Allemagne, par exemple. Il faut qu'on sorte de cette ornière.

Il y a trop de médecine, trop d'actes médicaux?

Oui. En Suisse, nous avons régulé la valeur du point médical (ndlr: tarifs des médecins), mais on n'a pas réglé le volume. Donc, à un moment donné, vous avez un intérêt dans le système à générer du volume pour compenser le fait que le point est trop faible.

Je cite toujours l'exemple du genou. Quand on compare les opérations de ce type par rapport aux autres pays, il y a beaucoup plus d'opérations du genou en Suisse. Soit nos genoux sont de moins bonne qualité à la naissance, soit il y a un autre problème.

A nouveau, je ne jette pas la pierre aux médecins qui font un magnifique travail, mais encore une fois, il faut combattre ces faux incitatifs et les inefficiences du système. En ce sens, la digitalisation des données médicales est à mon sens un formidable outil.

ron du Groupe Mutuel



Le CEO du Groupe Mutuel s'est prêté au dialogue avec les lecteurs du «Nouvelliste» durant plus d'une heure. Des échanges modérés par le rédacteur en chef du quotidien valaisan Vincent Fragnière.



Les invités ont également pu profiter d'une discussion moins formelle autour d'un apéritif.

Comment cela?

On a tous dans notre entourage quelqu'un qui a dû refaire un examen coûteux parce qu'il vient de changer de prestataire et que son nouveau médecin ne dispose pas de ses résultats. Ça n'a aucun sens. Grâce à la digitalisation, on doit pouvoir transmettre ces données.

Avec la nouvelle hausse, les réserves des caisses maladie ont aussi beaucoup fait parler d'elles. Les assureurs n'auraient-ils pas pu puiser dans les réserves pour atténuer cette augmentation?

Oui, et c'est ce qu'on a fait depuis que je suis arrivé en 2019 en remboursant 212 millions à nos assurés. L'an dernier, l'augmentation plus forte que prévu des coûts de la santé a par exemple en partie été amortie par ce bas de laine.

Ce sont aussi ces réserves qui nous ont permis de proposer des primes attractives cette année. En Valais, notre augmentation est de 4,4% versus les 5,8% de moyenne dans le canton. On a besoin de réserves pour faire face aux imprévus, comme la crise du Covid qui a coûté 100 millions au Groupe Mutuel.

Y a-t-il trop de réserves entre tous les assureurs?

Elles ont été trop importantes, c'est vrai. Aujourd'hui, avec ce qui s'est passé sur les marchés boursiers et l'explosion des coûts de la santé, il n'y a plus d'excédent. Pour le Groupe Mutuel, nous avons entre deux et trois mois de primes en réserve. C'est raisonnable au regard des 4 milliards de prestations que nous remboursons chaque année aux prestataires de soins.

«Le plafonnement des salaires des grands patrons des assurances maladie n'est pas le vrai débat des coûts de la santé.»

Au Parlement, des discussions sont aussi en cours pour plafonner le salaire des grands patrons des assurances maladie à 250 000 francs annuels. Si ça entre en vigueur, est-ce que ce texte aura véritablement une influence sur votre salaire?

J'imagine que oui puisque aujourd'hui, je gagne plus que cela. Après, il faut avoir en tête qu'une bonne partie de

ma rémunération est prise en charge par le secteur des assurances privées du Groupe Mutuel, car nous ne sommes pas qu'une caisse maladie. Je n'ai honnêtement pas regardé les détails de ce calcul. Pour moi, si tout débat est bon, ce n'est pas le vrai débat des coûts de la santé.

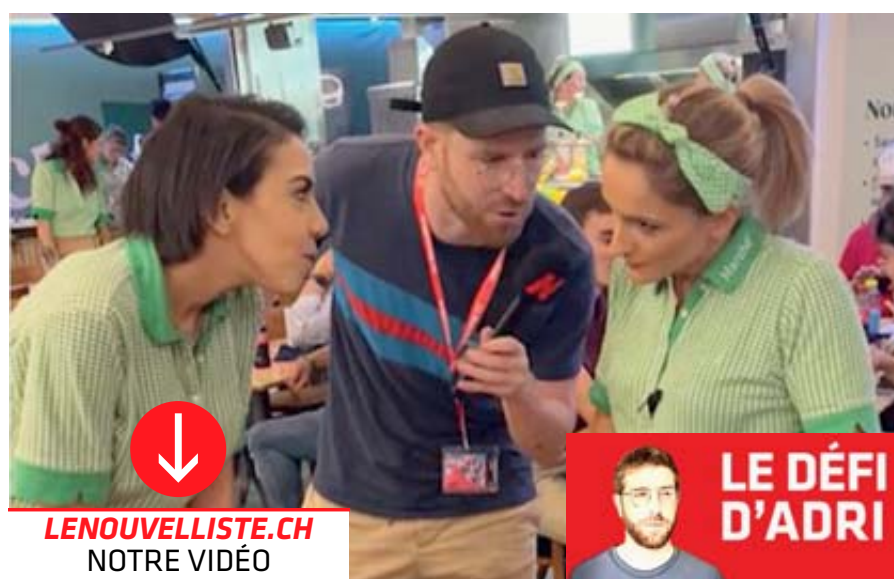
Vous avez été surpris que le Conseil national soit favorable à cette mesure?

Oui, j'ai été surpris. Si on va dans ce sens, demain, on va décider de fixer le salaire des médecins à moins de 150 000 francs et nous n'aurons plus de médecins spécialistes en Suisse. Je ne dis pas qu'il ne faut pas éviter les abus et qu'il n'y a pas des mesures à prendre, mais le débat sur les coûts de la santé dépasse de loin la question des rémunérations.

250 000 francs par année, ça vous inciterait à quitter votre poste?

Non, parce que j'ai du plaisir dans ce que je fais. Maintenant, si vous me dites que je vais être payé trois fois moins que ce que je pourrais gagner dans une société active dans un autre domaine, je me poserais quand même la question.

LE DÉFI D'ADRI



LENOUVELLISTE.CH
NOTRE VIDÉO

LE DÉFI
D'ADRI

Ce dimanche se déroulaient le combat de reines de la Foire du Valais et le match opposant le FC Sion à Winterthur. Deux événements auxquels assistaient énormément de Haut-Valaisans. Pourtant, c'est à la Foire que j'ai décidé de me lancer à la recherche de mes compatriotes.

Ce défi m'avait été lancé par un collègue du «Walliser Bote», Adrien Woeffray, qui m'a proposé de trouver 20 personnes originaires de la partie supérieure du Valais (géographiquement parlant bien sûr). J'ai décidé de tenter d'en trouver 50. J'aurais dû écouter Adrien. Je vous laisse donc découvrir le résultat en vidéo.

Le défi d'Adri, c'est le nouveau rendez-vous du «Nouvelliste» pour la 62e édition de la Foire du Valais. Chaque jour, Adrian, notre community manager, relèvera un défi envoyé par la communauté. Vous voulez participer? Envoyez votre défi sur notre compte Instagram @lenouvelliste ou par email à bonjour@lenouvelliste.ch avec pour objet dans l'email «Le défi d'Adri!». Un défi sera sélectionné chaque jour et vous pourrez suivre les aventures d'Adri ici. On attend vos défis.

BREVES DE COMPTOIR

CHEQUE

Le beau geste de la Foire

Vendredi, 150 cyclistes, dont les membres du comité du FVS Group, des anciens cyclistes (Alex Moos, Steve Morabito), des politiciens (Marianne Maret, Frédéric Favre, Beat Rieder) et des fans de vélo ont participé à l'opération Tour de Foire entre le Lötschental et Martigny. Parmi eux, deux cyclistes plus méritants que les autres, Jonas Bell, de l'association Projo en faveur des personnes en situation de handicap, et l'ancien membre du comité de la Foire Christian Salamin, de l'association Ride for stroke qui soutient les personnes atteintes par un AVC ou de lésions cérébrales, et qui ont fait le parcours Sion-Martigny avec leur vélo adapté. De quoi inciter le comité de la Foire, par son président Vincent Claivaz, à remettre un chèque aux deux associations. Un beau geste qu'il convenait de saluer.



SENIORS

Fans de Caravane FM

Ce lundi, lors de la traditionnelle Journée des aînés, le duo de choc de l'émission de la RTS «Caravane FM», formé de Lionel Frésard et de Jean-François Michelet, a captivé les centaines de seniors réunis à l'Espace Live. Invités par le magazine «Génération», ces derniers ont chaleureusement félicité les deux animateurs pour la qualité de leurs émissions. A tel point que quand quelqu'un leur a demandé où ils aimeraient à nouveau se produire, ils ont répondu «dans un EMS». Difficile de faire mieux pour demeurer en symbiose avec son public...

EMPREINTE CARBONE

A chacun sa version de la mobilité

En préambule au Rendez-Vous de l'immobilier, le directeur régional UBS Valais Iwan Willisch, domicilié à Termen, a évoqué le thème de la Foire du Valais 2022, le vélo et la mobilité douce. Désireux de le respecter, il a toutefois constaté qu'il lui aurait fallu marcher pendant 18 h ou pédaler pendant 4 h 30 pour rejoindre le CERM. Il a donc choisi une autre version: «Je me suis rendu en voiture jusqu'à la gare de Brigue, en train de Brigue à Martigny, et à pied jusqu'à la Foire.» Une mobilité à la carte en somme.

OLIVIER RAUSIS